

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté de Promulgation n° 903 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances .

n° 903

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
3 octobre 1940

Numéro JO  
n° 527 du 31/10/1940

Date du numéro  
31 octobre 1940

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** le radiogramme n° 172 R. du 30 septembre 1940,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances le décret du 25 septembre 1940 qui étend aux territoires relevant du Secrétariat d'Etat aux colonies les dispositions du décret du 6 avril 1940, relatif à l'interdiction de transfert de correspondance à travers les frontières.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié au Journal officiel de la colonie après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

**NOUAILHETAS.**